Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

BE_2026_0042

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 3 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le trois mars à 17 h 30, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 24 février 2026.

Nombre de membres en exercice : 24
Présents ce jour : 24 Procuration(s) : 0

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. MAHE Loïc , Mme NIHOUARN Françoise , M. PHILIPPE Joël , M. PONCHON François , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. ROBIN Jacques , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Avenant 2026 à la convention triennale 2024-2026 avec l'ADEUPa

Exposé des motifs

Par délibération du 14 mai 2024, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2024-2026 avec l'ADEUPa et à déléguer au Bureau Exécutif la validation de ses avenants.
Celle-ci repose sur un programme de travail incluant notamment un accompagnement pour la mise en place de la politique d'attribution des logements sociaux, à la politique de l'habitat et au Programme Local de l'Habitat, à la mise en place de l'observatoire de l'Habitat, du Foncier et du MOS et à l'élaboration coordonnée des plans stratégiques.

Cette convention de partenariat pluriannuelle précise qu'un avenant précisera chaque année le montant de l'adhésion et le programme de travail.

Il est donc proposé au Bureau Exécutif de valider l'avenant n°2 pour l'année 2026 portant modification de la cotisation.

VU La délibération n°CC_2023_0103 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 mai 2023, donnant délégation d'attributions au Bureau Exécutif ;

VU La délibération n° CC_2024_0093 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 14 mai 2024, portant sur le partenariat 2024-2026 avec l'ADEUPa ;

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER Les termes de l'avenant n°2 tel que joint en annexe.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 pour 2026 à la convention 2024-2026 avec l'ADEUPa, et toute pièce relative à l'application de la présente délibération relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 06 MARS 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 06 MARS 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

ADEUPa
BREST • BRETAGNE

Avenant n°2

à la convention cadre pluriannuelle 2024-2026

entre Lannion Trégor communauté et l'ADEUPa

Réf. : JB/26-

Entre :

- Lannion Trégor commuauté, représentée par son Président, Monsieur Gervais EGAULT

et

- L'Agence d'Urbanisme de Brest-Bretagne – ADEUPa – représentée par son Président, Monsieur François CUILLANDRE.

Vu la convention cadre 2024-2026 entre Lannion Trégor communauté et l'ADEUPa,
Vu le programme de travail 2026 de l'ADEUPa joint en PJ,

Article unique :

Lannion Trégor communauté est membre de l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa). Chaque année, l'ADEUPa met en œuvre un programme de travail partenarial pour lequel elle perçoit des subventions de ses membres.

Au regard de l'intérêt qu'elle porte à la mise en œuvre du programme de travail 2026 présenté en annexe, et en application de l'article 3 de la convention cadre pluriannuelle 2024-2026, le montant de la subvention accordée par Lannion Trégor communauté à l'ADEUPa s'établit, pour l'année 2026, à **138 059 Euros** (soit 1.378€/habitant - population municipale en vigueur au 1er janvier 2023 : 100 188 habitants).

La subvention de Lannion Trégor communauté est versée en une fois sur présentation d'une demande de versement présentée par l'ADEUPa.

Les autres articles de la convention cadre pluriannuelle 2024-2026 restent inchangés.

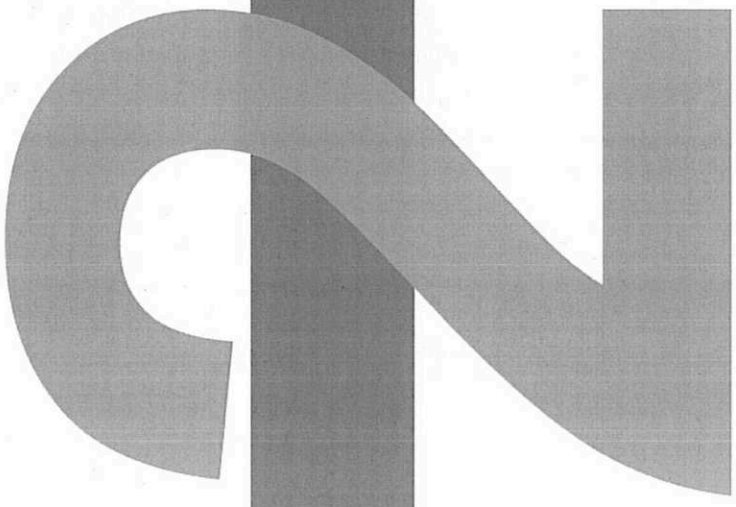
Fait à Brest, le

Le Président de Lannion Trégor communauté	Le Président de l'ADEUPa
Gervais EGAULT	François CUILLANDRE

ADEUPa – 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest - Tél. : 02 98 33 51 71 - www.adeupa-brest.fr

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

02 | Validation du programme de travail 2026



Programme de travail 2026 – par thématique

- *Liste n'incluant pas les projets récurrents annuellement, notamment les différents observatoires (économie, habitat, démographie…),qui peuvent être déclinés territorialement, ni les conseils aux adhérents sur différentes thématiques ou le suivi de leurs politiques publiques.*

- *Tous les projets globaux intègrent des « atterrissages » locaux (fiches territoriales, tests de méthodes de travail localement, étude d'exemples territoriaux…).*

- *La réplicabilité des travaux sur d'autres territoires est systématiquement étudiée (conclusions, méthodes, analyses, données exploitées…).*

- *Pour l'ensemble des projets, une attention particulière sera portée à la valorisation des travaux auprès de l'ensemble des membres autant que de besoin (synthèse, webinaire, vidéo, animation… selon les cas).*

TRANSVERSAL (multithématiques)

- L'Ouest breton en transitions #3 : finalisation et valorisation
- Coopérations entre EPCI de l'ouest des Côtes d'Armor, notamment sur les questions de santé, de formation et de mobilités
- Projets de territoire 2026 *(= demandes à confirmer)* :
  - *CA Pays de Landerneau-Daoulas*
  - *CC Pays d'Iroise*
  - *CC Presqu'île de Crozon Aulne-Maritime*
  - *CC Pays de Landivisiau*
- Information et sensibilisation des nouveaux élus en charge des politiques d'aménagement et de l'habitat dans leur prise de fonction (CCPCAM; CCPI; CCPA; CAPLD, CCPL, CCPCP, Morlaix Communauté, PETR du COB, SBAA…)
- Portraits de territoire : chiffres clés actualisés, avec des zooms thématiques en fonction des besoins (Morlaix, SBAA, CCPCAM, CCPI…)
- Coopérations territoriales de Brest métropole avec les territoires environnants
- Programme national POPSU Transitions

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

PLANIFICATION

- Groupe de travail « pour une planification efficiente »/Club Planification
- Scot du Pays de Guingamp – Accompagnement de la révision
- Scot du Pays de Brest
    - Finalisation et suivi
- Scot du Pays de Morlaix
    - Finalisation et suivi
- Scot du Pays du COB
    - Suivi
- Politique foncière régionale – MOS (repérage des gisements fonciers)
- PLUI-H des Abers - Accompagnement de la révision
- Projet stratégique urbain/PLUI Brest métropole - contribution à la révision
- PLUI de la Communauté de commune Lesneven Côte des Légendes – contribution à la révision (à confirmer)
- ***Accompagnement du PNRA dans l'évaluation de sa trame verte et bleue (= prestation)***

ÉTUDES URBAINES ET PAYSAGÈRES

- Stratégies foncières et observatoires de l'habitat et du foncier (CCPCAM; GPA; SBAA, Brest métropole; CCPL; CAPLD; CLCL; CCPI; Morlaix Communauté…)
- Observatoire de l'aménagement :
    - L'urbanisme favorable à la santé
    - Stratégies urbaines face aux risques littoraux (CCPCAM; GPA; SBAA; CAPLD; Brest métropole; CCPA…)
- Études urbaines ANRU3 des quartiers de Kerangoff, Kerourien et Keredern à Brest
- Suivi et évaluation du projet Siamorphose (centre-ville reconstruit de Brest)
- Appui aux stratégies paysagères des adhérents (CAPLD; PNRA…)

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

HABITAT & SOCIÉTÉ

- Observatoire de l'habitat : étude sur les moteurs d'évolution des ménages et les parcours résidentiels
- Observatoire de l'habitat : étude sur les mutations du parc de logements existant
- Club Habitat
- Observatoire des loyers de Brest métropole
- Évaluation et révision de la politique d'attribution de logements sociaux de Brest métropole
- Observatoires des copropriétés de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Brest métropole
- Observatoires du logement étudiant de SBAA et de Brest métropole
- Évaluation du volet habitat du PLUIH de Morlaix Communauté
- Observatoire social de Brest métropole : actualisation des fiches portraits des quartiers politique de la ville
- Analyse des besoins d'accueil en matière de petite enfance sur Guingamp-Paimpol Agglomération
- Étude sur la mixité sociale à l'échelle de l'Ouest breton (partenariat Insee)
- Étude sur les pratiques culturelles des Brestois (à confirmer)
- ***Convention territoriale globale de Morlaix Communauté : évaluation de la CTG actuelle et élaboration de la nouvelle (= prestation)***
- ***Analyse des besoins sociaux du CCAS de Brest (= prestation)***
- ***Élaboration du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de SBAA (= prestation)***

ÉCONOMIE

- Observatoire économique de l'Ouest breton : étude sur les difficultés de recrutements, avec approche territorialisée
- Observatoire économique de l'Ouest breton : étude sur la consommation en eau des activités économiques
- Observatoire de l'économie maritime de l'Ouest breton
- Étude sur la Défense dans l'Ouest breton (économie, emploi, logement, mobilités, services ...)
- Étude sur l'innovation au sein de l'écosystème économique brestois
- Observatoire de l'attractivité de Brest métropole
- Observatoire socio-économique de « Mon Réseau Grandit » sur Brest métropole
- Études sur les filières à haut potentiel (EMR, healthtech) dans le cadre de la stratégie métropolitaine de développement économique
- ***Étude d'impact des ateliers des Capucins (= prestation)***
- ***Science Comes To Town/projet européen porté par Brest métropole (= prestation)***

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE

ENVIRONNEMENT

- Observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique : étude sur l'évaluation de la capacité d'accueil des territoires en eau
- Travail sur les sujets de la renaturation et de la compensation environnementale
- PCAET - Tableaux de bord et focus territoriaux (LAC, CCPCP, SBAA…)
- Travail sur la sobriété sous tous ses angles

MOBILITÉ

- Observatoire de la mobilité : accompagnement des EPCI dans le cadre de la mise en place des bassins de mobilité
- Étude sur la thématique aménagement et mobilités
- ***Ligne aérienne Brest-Orly : caractérisation des besoins potentiels (= prestation)***

SPLD (stratégie publique locale de la donnée de l'Ouest breton)

- Poursuite de la démarche (cas d'usage, collecte de données, animation et sensibilisation…)

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260303-BE_2026_0042-DE